

**LISTE INDEPENDANTE DES ASSISTANTS MATERNELS ET FAMILIAUX  
POUR LES ELECTIONS 2023  
DES REPRESENTANTS DES ASSISTANTS MATERNELS ET FAMILIAUX  
A LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DEPARTEMENTALE (CCPD)**

Vous êtes appelés à renouveler, **du 8 au 15 mai 2023**, et ce pour une durée de 6 ans, vos représentants (es) à la CCPD (Commission Consultative Paritaire Départementale).

Nous sommes des **assistants maternels et assistants familiaux** en activité :

- Employés par le particulier employeur à notre domicile ou en MAM,
- Employés par des crèches familiales,
- Employés par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.

Nous sommes à votre écoute et vous informons sur vos droits et devoirs concernant votre métier.

Depuis **plusieurs mandats et plusieurs années** nous siégeons pour vous représenter, vous, **assistants maternels et familiaux !**

**Notre expérience** nous permet d'être à votre écoute pour :

- **Vous informer** sur vos droits et devoirs en cas de remise en cause de votre agrément,
- **Vous défendre, vous conseiller et vous soutenir** efficacement en cas de convocation à la CCPD par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes (pour restriction, non renouvellement ou retrait d'agrément),
- **Assurer une étude précise de votre dossier** : en cas de convocation, nous échangerons sur votre situation et vous préparerons à cette commission où **votre présence** reste **indispensable** afin d'y défendre vos droits et votre agrément. Par ailleurs, durant cet entretien, nous vous informons que vous pouvez vous faire assister par un avocat ou toute autre personne de votre choix.

Aussi, nous vous invitons à **nous contacter dès réception de votre convocation**. Nos **coordonnées y sont mentionnées !**

**FAITES CONFIANCE A NOTRE LISTE INDEPENDANTE**

Le Président du Conseil Départemental doit consulter la commission avant de prendre une décision (c'est une obligation !). La commission est consultée chaque année sur le bilan de fonctionnement de l'agrément et sur le programme de la formation des assistants maternels.

**FAITES LE CHOIX DE L'EXPERIENCE !**

## TRÈS IMPORTANT

*VOUS DEVEZ VOTER LA LISTE ENTIÈRE !*

*CETTE ÉLECTION AURA LIEU UNIQUEMENT  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DU 8 MAI AU 15 MAI 2023*

### *Liste des assistants maternels et familiaux indépendants*

TITULAIRES	SUPPLEANTES
NOMIKOSSOFF Marta <b>Assistante maternelle</b> ROQUETTE/SIAGNE	ACHINO Carole <b>Assistante maternelle en MAM</b> GRASSE
GABISON Katia <b>Assistante familiale</b> LA COLLE-SUR-LOUP	NABOT GIORDANENGO Martine <b>Assistante maternelle</b> VENCE
GOUJON Tiffany <b>Assistante maternelle</b> VALLAURIS GOLFE JUAN	GRILLI Ericka <b>Assistante familiale</b> MOUGINS
MERLE Stephanie <b>Assistante maternelle</b> ST-LAURENT-DU-VAR	PAGE Marine <b>Assistante maternelle</b> VENCE

*CE VOTE VOUS CONCERNE TOUTES*

*IL FAUT VOTER POUR MIEUX DÉFENDRE VOTRE MÉTIER !*

***VOTEZ POUR NOTRE LISTE D'ASSISTANTS  
MATERNELS ET ASSISTANTS FAMILIAUX  
INDÉPENDANTS***